



Session du samedi 27 septembre 2025

Projet de vœu du Conseil culturel de Bretagne sur

Demande de référendum sur la réunification de la Bretagne

Le Conseil culturel de Bretagne, assemblée consultative représentative du secteur culturel breton (Loire-Atlantique comprise) dans toute sa diversité, s'est réuni ce 27 septembre 2025 à Nantes.

Il rappelle son engagement en faveur de la réunification de la Bretagne. Depuis l'amputation de la Loire-Atlantique sans consultation citoyenne, aucune révision législative n'est venue réparer cette injustice, au mépris de l'histoire de la Bretagne, de sa cohésion territoriale, culturelle et économique, et des aspirations constantes de ses habitants.

L'État n'a jamais écouté les élus malgré les multiples délibérations prises par la Région Bretagne, le Département de Loire-Atlantique, la Ville de Nantes et de nombreuses communes de Loire-Atlantique et du reste de la Bretagne.

L'État n'a pas davantage entendu la voix des citoyens portée par la pétition de 2018 et ses 105 000 signataires. Initiée par Bretagne Réunie, elle demandait l'organisation d'un référendum citoyen sur le sujet de la réunification pour demander l'avis des électeurs de Loire-Atlantique.

Le Conseil culturel de Bretagne estime que la question de la réunification de la Bretagne reste pleinement d'actualité et doit rapidement trouver une réponse positive.

Le Conseil culturel de Bretagne salue la démarche engagée par la Ville de Nantes en mars dernier via une délibération pour organiser des ateliers officiels sur la réunification de la Bretagne, à Nantes, Donges et Quimper par le biais de processus démocratiques.

Conscient de l'enjeu démocratique que constitue la réunification, le Conseil culturel émet le vœu que :

- Les coopérations entre la Région Bretagne et le Département de la Loire-Atlantique soient renforcées ;
- L'Etat organise un référendum à l'échelle de la Loire-Atlantique, conformément au vœu du Département de Loire-Atlantique faisant suite à la pétition de 2018.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à

Nombre de votants :

Voix pour : 48

Voix contre :

Abstentions : 2